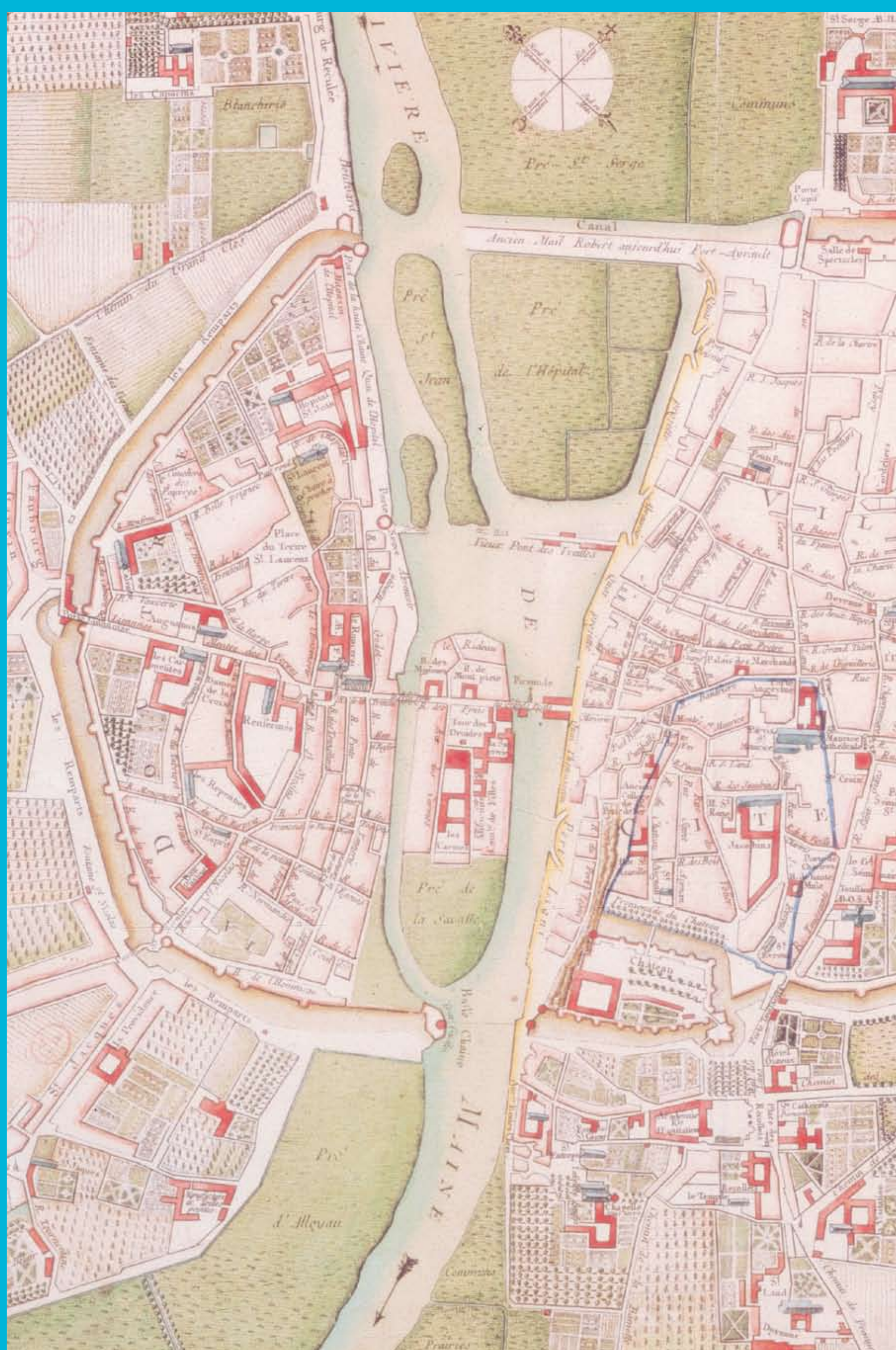


Maine sauvage

Le lit de la rivière a beaucoup évolué au fil des siècles. Jusque vers 1860, la Maine serpentait entre des îlots de prairies qui la divisaient en plusieurs bras. La plus grande de ces îles, l'île de la Savatte, était bâtie. Un seul pont reliait les deux rives : le Grand Pont (pont de Verdun). Entre l'île de la Savatte et la Doutre, le Petit Pont franchissait le bras de Maine dit « canal de la Tannerie », dont l'origine remonterait au détournement de la Maine en 873 pour libérer la ville des Normands. Le pont des Treilles n'était quant à lui qu'un pont de moulins, appartenant, comme les autres îlots en amont, à l'hôpital Saint-Jean. L'inondation de 1711 en emporte définitivement une partie. Il ne sera plus rebâti, mais ses ruines ajoutent au pittoresque des rives qui inspirent de nombreux artistes, parmi lesquels Turner en 1826.



« **Plan historique de la ville d'Angers** », levé par **Jean-Baptiste Dubois** et gravé par **Maurille-Antoine Moithey, 1776.**

Musées d'Angers, cliché Pierre David, Inv. AMD 1292. 1bis.

C'est seulement à partir des premières décennies du XIX^e siècle que l'on s'est vraiment décidé à bâtir des quais, même si les projets en remontaient au moins à 1630. Le quai Royal - entre la place Molière et le pont de Verdun - est d'abord entrepris, puis le quai Ligny à partir de 1831. Deux nouveaux ponts - de la Basse et de la Haute-Chaîne - sont mis en service en 1838 et 1839 pour raccorder d'une rive à l'autre les nouveaux boulevards ouverts sur l'emplacement des fortifications. Leur nom provient des chaînes autrefois tendues en travers de la Maine, pour fermer complètement l'anneau des remparts. Dix ans plus tard, un nouveau quartier est progressivement gagné sur l'ancien pré de l'hôpital : les Luisettes (Thiers-Boisnet).

Maine canalisée

La grande métamorphose se poursuit après la terrible inondation de 1856 qui suscite en 1861 un programme d'assainissement et d'exhaussement des « bas quartiers », avec l'aide de l'État . Il faut vingt ans pour métamorphoser la rive droite. L'île de la Savatte est réunie à la Doutre en 1863-1865 avec les déblais du boulevard Descazeaux, le quai des Carmes bâti en 1872-1878 et son prolongement jusqu'à la Haute-Chaîne achevé en 1883, accompagné du remblai de la boire Saint-Jean pour former la place La Rochefoucauld. Après ces grands aménagements, le tracé de la rivière n'évolue plus de façon fondamentale. Dans le même temps, le remblaiement des prairies Saint-Serge est entrepris pour la construction de la nouvelle gare, inaugurée en 1878. L'opération ne s'achève qu'avec l'ouverture de l'hypermarché Record (actuel Carrefour) en 1969.



Vue aérienne du site d'Angers, novembre 2006

Arch. mun. d'Angers, Photothèque, cliché Thierry Bonnet.

Maine active

La Maine, c'était toute une vie qui a disparu avec l'évolution des moyens de transport et des modes de vie. Quelle fébrilité régnait sous l'Ancien Régime sur le port au bois du quartier Ligny, sur le port aux marchandises du quai de la Poissonnerie ! Le port Ayrault, creusé dans les prairies Saint-Serge, s'ajoute à ces deux principaux sites en 1556. Tonneliers et menuisiers en bateaux travaillaient quai Ligny et en Reculée. Entre 1800 et 1940, on y construisait les bateaux-lavoirs qui faisaient partie du paysage de la Maine, avant l'essor de la machine à laver. Deux nouveaux ports fluviaux sont aménagés au XX^e siècle, grâce à des quais insubmersibles : en 1921, quai Gambetta et en 1932, quai Félix-Faure.

Tout le transport des marchandises se faisait par bateau : sel sous l'Ancien Régime, ardoises, toiles, bois, farines, vins, tuffeau, charbon, sable... La rivière était « un chemin qui marchait ». En 1822-23, la première ligne de bateaux à vapeur pour voyageurs s'ouvre entre Nantes et Angers. L'escale est au quai Ligny. Le prestigieux Hôtel de Londres s'y établit. Là, un bel après-midi de 1834, débarque Victor Hugo. C'est aussi par la Maine qu'arrivent le second fils de Louis-Philippe et son épouse, le duc et la duchesse de Nemours, en 1843.



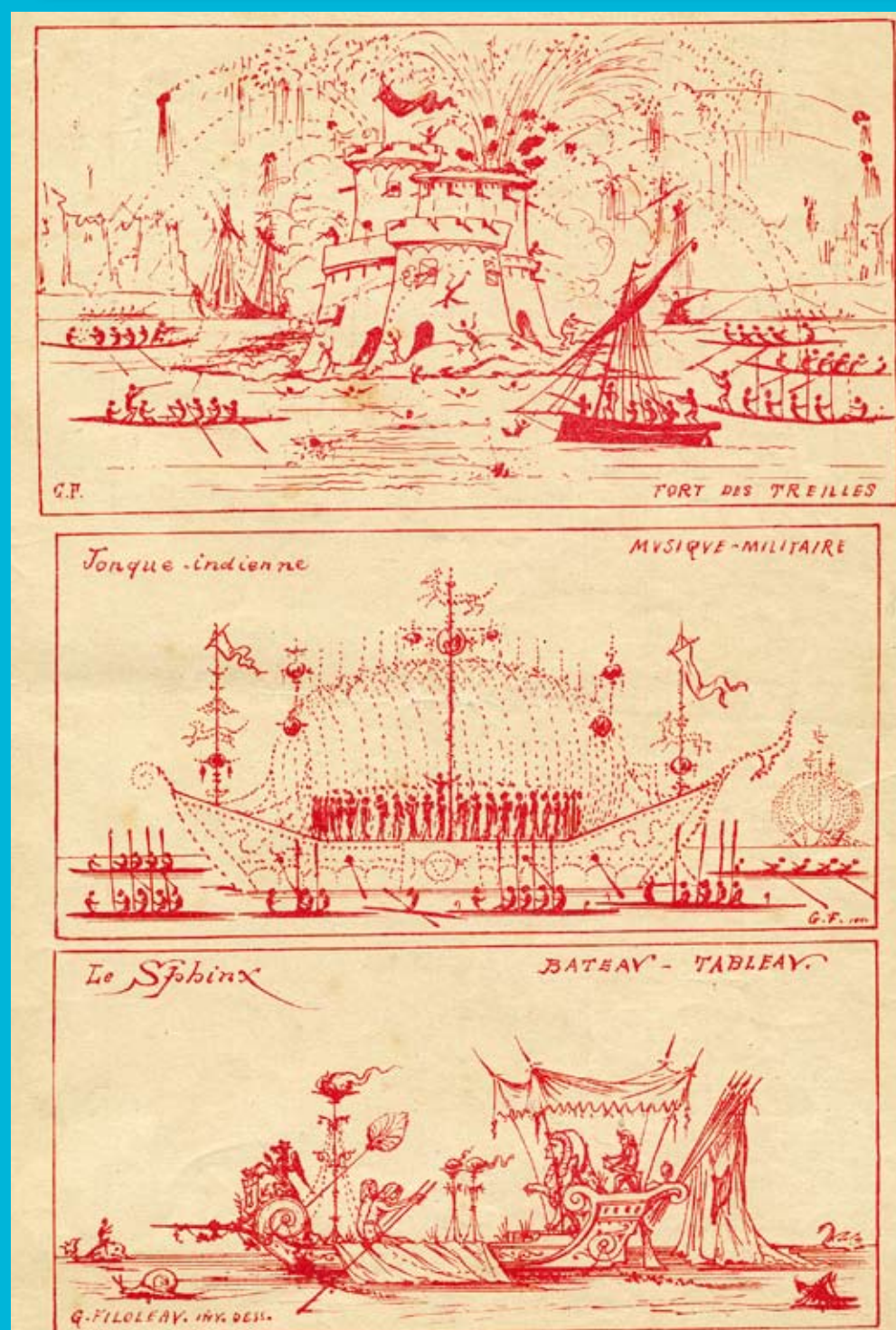
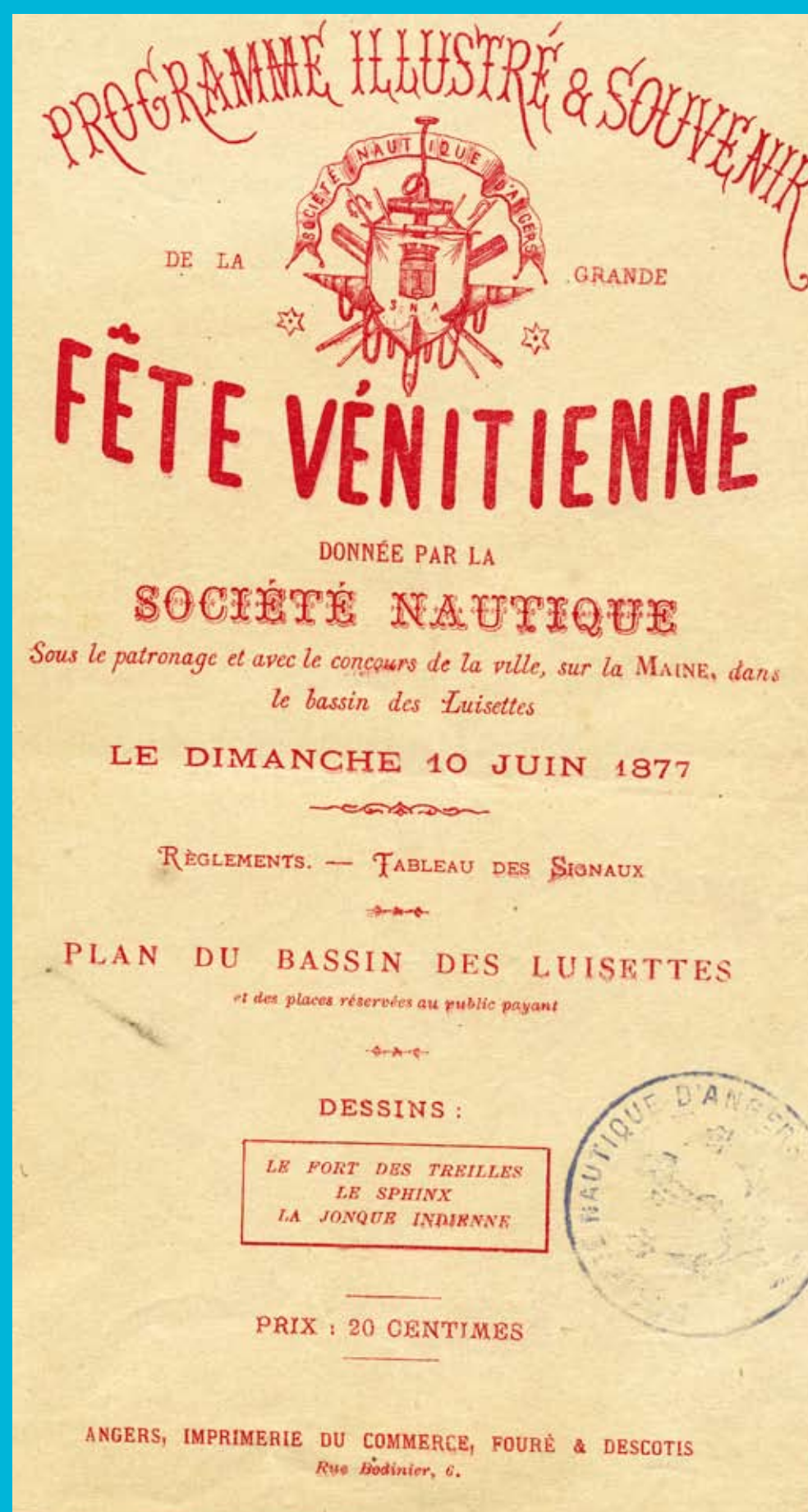
Angers, depuis Reculée, vers 1840, huile sur toile par Buffer.

Musées d'Angers, INV. 02.4.1, cliché Pierre David.

Au premier plan, un bateau à vapeur. En face de l'abbaye Saint-Serge, on aperçoit cinq bateaux à voiles massés devant l'entrée du port Ayrault.

Maine plaisir

Importante pour les affaires, la Maine ne l'était pas moins pour le plaisir et d'abord pour celui de la baignade. Combien de fois aussi n'a-t-elle pas servi de cadre à d'éblouissants spectacles nocturnes, à des navousels ? L'entrée solennelle des rois et des princes était prétexte à de somptueux spectacles de combats navals. Louvet rapporte dans le détail celui de 1578 donné pour François d'Alençon : « Pour donner du plaisir à M. le duc d'Anjou, fust dressée une forte place en forme d'ung chasteau, sur la rivière, au droict du chasteau, entre les ponts et la Basse-Chaisne... ».



Au XIX^e siècle, ce sont régates, fêtes vénitiennes et feux d'artifices. Le 10 juin 1877, la Société nautique d'Angers propose une imposante fête vénitienne sur la Maine avec deux cents embarcations décorées et illuminées représentant des tableaux flottants intitulés « féerie navale, le sphinx, navire de Cléopâtre, l'île des fleurs »... Les régates d'Angers Nautique donnent lieu à grand concours de spectateurs.

Depuis soixante ans le trafic portuaire s'est évanoui. Dernier vestige d'activité économique fluviale en ville, le quai sablier de la cale de la Savatte descend à la Baumette en 1984. Depuis trente ans, les voies sur berge ont « neutralisé » la rive gauche et l'activité nautique s'est déplacée pour l'essentiel en amont et en aval de la ville. Depuis 1974 cependant, la municipalité et la chambre de commerce s'efforcent de revivifier la rive droite et de relancer le tourisme fluvial : la situation d'Angers est idéale, au confluent de 300 kilomètres de rivières navigables. Après des décennies d'éloignement, va-t-on à nouveau regarder la Maine avec les yeux de Chimène ?

Fête vénitienne, 10 juin 1877, programme : tableaux de la féerie navale dessinés par G. Filoleau.

Arch. mun. Angers, 1 J 1698